

**Motion des représentants des personnels du collège Jacques Monod**  
**Conseil d'administration du 2 avril 2019**

Le 19 mars dernier, nous, représentants des enseignants avons boycotté le conseil d'administration afin de montrer notre opposition à diverses réformes en cours de discussion au parlement.

Les attaques contre l'Education Nationale et ses acteurs se font à travers le projet de loi Blanquer et le projet de réforme de la fonction publique.

Avec le projet de loi Blanquer, dit "école de la confiance", notre ministre n'a pour objectif que de détruire le caractère national de l'éducation. Le renvoi à l'autonomie des recteurs et le renforcement de l'autonomie des chefs d'établissements n'auront pour conséquences qu'un éparpillement des situations et une dégradation du service public, notamment auprès des publics les plus fragiles.

L'article 1 a pour projet d'installer dans les faits un devoir de réserve des agents vis à vis de leur hiérarchie, alors même qu'un fonctionnaire citoyen a le droit de s'exprimer librement sur l'organisation du service, notamment afin d'en proposer des améliorations ! De plus, alors qu'on demande aux enseignants de développer l'esprit critique des élèves, on leur retire le droit d'en faire preuve.

D'autre part, selon l'article 18, le Conseil d'Administration des EPLE verrait ses compétences restreintes. Certaines de ses compétences seraient déléguées obligatoirement à la commission permanente. Quel exemple de confiance envers une instance démocratique élue, lieu unique de débats dans un établissement scolaire !

Et que dire de l'article 6, qui institue une éducation à deux vitesses avec la création d'un côté d'établissements "internationaux" réservés à une élite, et de l'autre les « Ecoles des savoirs fondamentaux » regroupant élèves du primaire et du secondaire dans une même structure.

Par ailleurs, le projet de loi « transformation de la Fonction publique » constitue une inquiétante dégradation des conditions d'affectation et de travail des agents de la fonction publique en les soumettant au bon vouloir de l'autorité hiérarchique.

Les représentants des personnels du collège Jacques Monod refusent ces réformes destructrices pour l'Education Nationale et rappellent leur attachement à une éducation réellement nationale, avec des agents de service publics respectés dans leur statut et leurs droits.